

## Position à revendiquer dans l'appel commun à manifester :

### L'UNIR CFE-CGC revendique :

- Le retour à la revalorisation de la totalité des Pensions au 1<sup>er</sup> janvier, (SS, complémentaires, régimes spéciaux.)
- Le maintien du pouvoir d'achat des retraités.
- Le rattrapage immédiat de la perte de pouvoir d'achat pour tous les retraités depuis les mesures de report des revalorisations des pensions en 2013.
- L'arrêt de la pression fiscale et celle qui touche plus particulièrement les retraités. (Retour à la défiscalisation des majorations familiales, ½ part pour les veufs et veuves ayant élevé des enfants.)
- Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'utilisation de la totalité de la CASA, taxe supplémentaire de 0,3% payée par les seuls retraités imposables pour financer la dépendance.

### L'UNIR CFE-CGC S'OPPOSE :

- Au blocage des pensions SS et AGIRC ARRCO.
- A la disparition de l'AGIRC par fusion dans l'ARRCO.

Les régimes de retraite de base et complémentaire étant contributif, il est inacceptable d'envisager des mesures différenciées pour les petites retraites.

L'Encadrement a tout au long de la vie largement contribué à la solidarité nationale et ne doit pas être encore une fois pénalisé.

L'UNIR CFE-CGC n'acceptera pas que l'encadrement ne soit bon que pour payer sans jamais recevoir.

**Contact presse : Ajouter les coordonnées du délégué UNIR régional ou départemental.**